



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 OCTOBRE 2012

Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 octobre 2012 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell, situé au 60, rue Saint-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

Monsieur le Maire, Francis Deroo
Madame la conseillère Paola L. Hawa
Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly.

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

Monsieur Martin Bonhomme, directeur général, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

10-249-12 Ouverture de la séance

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Michel Bouassaly

D'ouvrir la séance ordinaire du 9 octobre 2012. Il est 19 h 32

Adoptée à l'unanimité.

10-250-12 Ordre du jour

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Ryan Young

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

10-249-12 Ouverture de la séance

10-250-12 Ordre du jour

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
 - 10-251-12 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
 - 5.1. Orientations du conseil
 - 10-252-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 25 octobre 2012
 - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
 - 10-253-12 Renouvellement de l'entente intermunicipale 2013 – Centre d'appels d'urgence de la Ville de Pointe-Claire
 - 10-254-12 Adoption des termes de référence du comité de circulation et de sécurité publique
 - 10-255-12 Adoption des termes de référence de l'étude de service de sécurité publique
 - 10-256-12 Renouvellement du contrat pour le Service d'agence de Sécurité de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
 - 10-257-12 Accueil de stagiaires au service de la Sécurité publique
 - 10-258-12 Sécurité aux abords de l'École du Bout-de-l'Isle
- 7. Développement communautaire**
 - 10-259-12 Approbation de la procédure (camp de jour et piscine) en cas de pédiculose
 - 10-260-12 Approbation d'un amendement aux règlements de régie interne en vigueur à la piscine relativement à la tenue de natation appropriée
 - 10-261-12 Nomination de la Directrice aux loisirs à titre de représentante de la Ville comme membre du Carrefour des Professionnels des arts de la scène (RIDEAU)
 - 10-262-12 Nomination de deux récipiendaires pour l'année 2012 dans le cadre du Programme « Témoignages » de la Bibliothèque
 - 10-263-12 Autorisation de l'adjointe à la direction du Service des loisirs à signer tout document relatif au programme d'Emploi d'été Canada
 - 10-264-12 Installation d'Oriflammes sur le Boulevard des Anciens-Combattants
- 8. Urbanisme**
 - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et

demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels

8.3. Autres sujets

10-265-12 Confirmation des membres du «Comité consultatif du PPU» de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

10-266-12 Octroi de contrat de services professionnels d'un urbaniste conseil dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme incluant un programme particulier d'urbanisme - Appel d'offres sur invitation

9. Services techniques

9.1. Autorisation de dépenses

10-267-12 Contrat d'achat d'une chargeuse-pelleteuse (rétrocaveuse) de Case, modèle 590 super N – Appel d'offres public

10-268-12 Mandat de mise à jour du programme de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc

10-269-12 Recommandation d'achat d'un abri démontable pour les réserves de sel de déglacage de la Ville – contrat de gré à gré

10-270-12 Achat de fourniture de sel de déglacage saison 2012-2013

10-271-12 Mandat professionnel pour la restauration du château d'eau

10-272-12 Honoraires supplémentaires – réfection de la rue Sainte-Anne phase II

10-273-12 Autorisation de paiement de la retenue finale dans le cadre de la réalisation des travaux du Parc Godin

10-274-12 Autorisation de procéder à un appel d'offres public dans le cadre de la restauration de la façade de l'Hôtel de Ville

10-275-12 Décompte progressif de construction dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III)

9.2. Conclusion de contrats

9.3. Acceptation de plans

9.4. Réception de travaux

9.5. Autres sujets

10. Environnement

10-276-12 Adoption du plan communautaire de développement durable

11. Développement économique et touristique

- 10-277-12 Adoption des termes de référence du comité de développement économique

12. Finances

12.1. dons / promotions / aides financières

- 10-278-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

12.2. Autres sujets

- 10-279-12 Adoption des comptes
10-280-12 Adoption du processus budgétaire 2013
10-281-12 Adoption du processus budgétaire Programme Triennal d'immobilisation 2013, 2014 et 2015 (PTI)

13. Administration et greffe

13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats

13.2. Opérations Immobilières

13.3. Autres sujets

14. Ressources humaines

14.1. Contrats et ententes

14.2. Autres sujets

15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements

- 10-282-12 Adoption du règlement numéro 702-4 modifiant le règlement numéro 702-3 concernant la délégation de pouvoirs du Conseil aux fonctionnaires et employés de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
10-283-12 Avis de motion du règlement numéro 747 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
10-284-12 Adoption du projet de règlement numéro 747 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

16. Dépôt de documents**17. Certificats de crédit****18. Levée de la séance**

- 10-285-12 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt de la résolution d'agglomération de Montréal 23 août 2012 Secteur de l'Anse à l'Orme – Parc écologique ▪ Règlement 704 Formation Comité Consultatif Urbanisme en conformité avec les articles 146 @ 148 LAU
Mme. Isabelle Richer	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sécurité des enfants fréquentant l'école Bout-de-l'île
M. Gaétan Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incident sécurité publique rue Saint-Pierre – 3 août 2012 ▪ Inauguration gala fondation John Abbott
Mme. Lucie Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prolongement rue Morgan ▪ Achat d'une deuxième toilette autonettoyante
Camille Raymond	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vitesse Chemin Sainte-Marie-Rue ▪ Intersection Industriel et Ste-Marie (Voie pour tourner à droite) ▪ Zone d'école (30 km/h) secteur École Bout-de-l'Isle ▪ Programme Particulier d'Urbanisme secteur Nord
Michel Boudreault	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement délégation de pouvoir ▪ Rue Ste-Anne (Phase II) Honoraires supplémentaires CDGU et Qualitas
Jean Claude Water	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Programme Particulier d'Urbanisme secteur Nord
Claude Tellier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stationnement débarcadère rue Ste-Anne ▪ Nettoyage jardins communautaires après la saison ▪ Demande de barrage Club Richelieu du 1 et 2 décembre 2012
Isabelle Richard	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signalisation arrêt interdit rue Vallée
Lucie Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résolution d'Agglomération du 23 août 2012 Secteur de l'Anse à l'Orme – Parc écologique
Jean-Claude Provost	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Case de stationnement Phase I rue Ste-Anne ▪ Retard travaux rue Sainte-Anne Phase III
Denis Gignac	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Circulation et sécurité École Bout-de-l'Isle

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

10-251-12 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 septembre 2012;

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

10-252-12 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 25 octobre 2012

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Gerry Lavigne

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 25 octobre 2012, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10-253-12 Renouvellement de l'entente intermunicipale 2013 – Centre d'appels d'urgence de la Ville de Pointe-Claire
--

ATTENDU l'offre de service et le prix soumis de la Ville de Pointe-Claire;

ATTENDU les recommandations du Coordonnateur de la Sécurité publique à l'effet d'accepter l'entente intermunicipale 2013;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Ryan Young

De renouveler l'entente du contrat de service avec la Ville de Pointe-Claire pour la répartition des appels de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et ce, à partir du 1^{er} janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2013.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne de Bellevue l'entente intermunicipale concernant le Centre d'appels d'urgence entre la Ville de Pointe-Claire et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

D'autoriser une dépense maximale de 21 073 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-290-00-339 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10-254-12 Adoption des termes de référence du comité de circulation et de sécurité publique
--

ATTENDU QUE le Conseil municipal a établi un comité de circulation et de sécurité publique;

ATTENDU QUE la fonction du comité de circulation et de sécurité publique est de formuler des recommandations auprès du Conseil municipal en ce qui concerne les problématiques reliées à la circulation et à la sécurité publique dans son ensemble afin de maintenir la quiétude de la communauté de Sainte-Anne-de-Bellevue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le plan des termes de référence du Comité de circulation et de sécurité publique daté du 9 octobre 2012 dont copie est jointe en annexe « A »

Adoptée à l'unanimité.

10-255-12 Adoption des termes de référence de l'étude de service de sécurité publique
--

ATTENDU le mandat, le niveau de service et la dotation du personnel du département de la Sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le plan des termes de référence de l'étude de service de sécurité publique daté du 9 octobre 2012 dont copie est jointe en annexe « B »

Adoptée à l'unanimité.

10-256-12 Renouvellement du contrat pour le Service d'agence de Sécurité de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

ATTENDU les recommandations du Coordonnateur à la Sécurité publique et du Directeur général;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Michel Bouassaly

De renouveler le contrat pour le Service d'agence de Sécurité de la Ville avec la compagnie *Sécurité des Deux Rives Inc.* du 01-01-2013 au 31-12-2013.

D'autoriser une dépense maximale de 250 000.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-290-00-451 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10-257-12 Accueil de stagiaires au service de la Sécurité publique

ATTENDU QUE le département de techniques policières du Cégep John-Abbott a élaboré un programme de stage pour les étudiants ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

D'accueillir des étudiants en techniques policières du Cégep John-Abbott dans le cadre d'un stage d'observation de 15 heures.

De permettre aux étudiants d'accompagner les agents de sécurité publique en service, le tout selon les modalités qui seront prévues dans une entente entre la Ville et le Cégep pour une période d'un an.

D'autoriser le Directeur général à signer pour et au nom de la Ville, tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

10-258-12 Sécurité aux abords de l'École du Bout-de-l'Isle

ATTENDU QU' une rencontre a eu lieu avec les représentants de l'école du Bout de l'Isle le 28 septembre 2012;

ATTENDU QUE toutes les parties impliquées reconnaissent que la sécurité des écoliers doit être le critère essentiel dans toute prise de décision dans ce dossier;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavigne

Qu'une rencontre soit organisée avec les résidents de la rue Vallée, Croissant Sud, afin de discuter et d'informer les citoyens concernés du plan d'action que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, la direction de l'École du Bout-de-l'Isle et le comité de parents désirent mettre en œuvre afin de résoudre sur une base permanente la problématique de la sécurité routière des élèves fréquentant l'École du Bout-de-l'Isle.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

10-259-12 Approbation de la procédure (camp de jour et piscine) en cas de pédiculose
--

ATTENDU QUE le camp de jour et la piscine ont été confrontés cet été à une crise de pédiculose;

ATTENDU QUE le camp de jour et la piscine sont des services à la communauté qui sont à haut risque durant l'été;

ATTENDU QUE la direction du Service des loisirs a suivi un protocole strict afin de limiter la propagation lors d'activités municipales;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par James Anderson

D'approuver la procédure en cas de pédiculose proposée par le Service des loisirs afin de limiter la propagation lors d'activités municipales dont copie est jointe en annexe « C ».

Adoptée à l'unanimité.

10-260-12 Approbation d'un amendement aux règlements de régie interne en vigueur à la piscine relativement à la tenue de natation appropriée
--

ATTENDU QUE certains usagers de la piscine se baignent soit en sous-vêtement ou complètement habillés;

ATTENDU QUE le refus de porter une tenue de natation appropriée est une problématique importante puisqu'elle met à risque l'hygiène et la sécurité des usagers et du personnel à la piscine;

ATTENDU QUE les vêtements qui ne sont pas adaptés pour la piscine sont plus lourds et augmentent les risques de noyade pour la personne qui les porte ainsi que pour le sauveteur qui porte secours;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Ryan Young

D'approuver l'amendement proposé aux règlements de régie interne de la piscine municipale relativement à l'interdiction d'entrer dans la piscine sans une tenue de natation appropriée.

D'approuver la liste dont copie est jointe en annexe « D » concernant les tenues de natation appropriées.

Adoptée à l'unanimité.

10-261-12 Nomination de la Directrice aux loisirs à titre de représentante de la Ville comme membre du Carrefour des Professionnels des arts de la scène (RIDEAU)

ATTENDU QU' un nouveau mandataire doit être nommé afin de représenter la Ville à RIDEAU;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Paola L. Hawa

D'approuver la nomination de Mme Lara Falquero à titre de représentante de la Ville auprès du Carrefour des Professionnels des arts de la scène (RIDEAU).

Adoptée à l'unanimité.

10-262-12 Nomination de deux récipiendaires pour l'année 2012 dans le cadre du Programme « Témoignages » de la Bibliothèque

ATTENDU le programme annuel de reconnaissance de personnes ayant œuvré de façon significative aux niveaux communautaire et culturel au sein de la population de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU les recommandations de la Coordinatrice de la Bibliothèque;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Jan Van Wagner

De nommer deux récipiendaires pour l'année 2012 suite au choix du Comité pour leur engagement remarquable dans le cadre du programme «Témoignages».de la Bibliothèque.

Adoptée à l'unanimité.

10-263-12 Autorisation de l'adjointe à la direction du Service des loisirs à signer tout document relatif au programme d'Emploi d'été Canada

ATTENDU QUE la demande du Programme Emploi Été Canada a été réalisée et le rapport d'activités envoyé;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'adjointe à la Direction du Service des loisirs, Mme Geneviève Tremblay, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document relatif au Programme d'Emploi Été Canada.

Adoptée à l'unanimité.

10-264-12 Installation d'Oriflammes sur le Boulevard des Anciens-Combattants

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a reçu une demande de l'Université McGill le 30 septembre 2012 pour l'installation d'Oriflammes sur le Boulevard des Anciens-Combattants;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue n'a pas d'objection à l'installation des Oriflammes pour une période d'un an renouvelable;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue pourra procéder à l'enlèvement des Oriflammes à la seule discrétion de la ville, si requis;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser l'installation d'Oriflammes, conformément à la demande du 30 septembre 2012 de l'Université McGill, pour une période d'un an se terminant le 30 septembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À
DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX
OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

**10-265-12 Confirmation des membres du «Comité
consultatif du PPU» de la Ville de Sainte-
Anne-de-Bellevue**

ATTENDU la création du Comité consultatif de PPU de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Michel Bouassaly

D'entériner les nominations de Madame Josée Toulouse, Monsieur Robert Hamilton et de Monsieur Keith Bridger (membre substitut) à titre de représentants du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

D'entériner les nominations de Madame Doris Miller, Monsieur Victor Francoeur et de Monsieur Julien Jean Mallard (membre substitut) à titre de représentants du Secteur Sud de la Ville;

D'entériner les nominations de Madame Lucie Marceau, Monsieur Michel Belleau et de Monsieur Joseph Iasenzanero (membre substitut) à titre de représentants du Secteur Nord de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

**10-266-12 Octroi de contrat de services
professionnels d'un urbaniste conseil dans
le cadre de la révision du plan
d'urbanisme incluant un programme
particulier d'urbanisme - Appel d'offres
sur invitation**

ATTENDU QUE les soumissions suivant l'appel d'offres sur invitation ont été ouvertes à l'Hôtel de Ville le 13 septembre 2012;

ATTENDU les recommandations du Comité de sélection à l'effet d'octroyer un contrat de services professionnels à la firme d'urbanistes *Le Groupe Conseil BC2FP*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

De mandater la firme d'urbanistes *Le Groupe Conseil BC2FP* dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme incluant un programme particulier d'urbanisme.

D'autoriser une dépense maximale de 23 023,74 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-610-00-410 du fonds général.

D'autoriser le directeur général à signer tout document requis pour la mise en œuvre de la présente résolution, le tout pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

10-267-12 Contrat d'achat d'une chargeuse-pelleteuse (rétrocaveuse) de Case, modèle 590 super N – Appel d'offres public
--

ATTENDU la résolution numéro 06-151-12 par laquelle le conseil demande des soumissions pour l'acquisition d'une chargeuse-pelleteuse (rétrocaveuse);

ATTENDU QUE les soumissionnaires ont été invités à offrir un montant d'argent pour prendre, en échange de la nouvelle chargeuse-pelleteuse, l'ancien équipement de la Ville;

ATTENDU QU' en tenant compte du prix de vente et du montant offert en échange, la compagnie Buck Inc. a déposé la plus basse soumission conforme au montant de 119 574 \$, taxes incluses;

ATTENDU QUE l'article 569 de la *Loi sur les cités et villes* autorise l'emprunt du montant requis au fonds de roulement pour le financement de la dépense autorisée;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

De conclure un contrat avec la compagnie Buck Inc., plus bas soumissionnaire conforme avec une offre se chiffrant à 127 500 \$, taxes non comprises, aux fins de l'acquisition d'une chargeuse-pelleteuse 2012.

D'autoriser la remise de l'actuelle chargeuse-pelleteuse de la Ville, modèle JCB 215, 2003, pour une somme de 23 500 \$, taxes non comprises, à la compagnie Buck Inc.

D'autoriser une dépense nette de 140 218,13 \$, laquelle sera financée à même un emprunt au fonds de roulement de 114 374 \$ et à même le produit de la disposition de l'ancienne chargeuse-pelleteuse 2003.

L'emprunt au fonds de roulement sera remboursé sur une période de cinq (5) ans comme suit :

Pour l'année 2013 : 23 174 \$
Pour l'année 2014 : 22 800 \$
Pour l'année 2015 : 22 800 \$
Pour l'année 2016 : 22 800 \$
Pour l'année 2017 : 22 800 \$

D'autoriser le paiement de 119 574,00 \$, taxes incluses, à la compagnie Buck Inc. sur livraison de la nouvelle chargeuse-pelleteuse.

Adoptée à l'unanimité.

10-268-12 Mandat de mise à jour du programme de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc
--

ATTENDU QUE le rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc doit suivre une séquence bien définie afin de s'assurer de son efficacité;

ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer un mandat de mise à jour du programme de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Paola L. Hawa

D'octroyer un contrat à prix forfaitaire à la firme Aqua Data pour la réalisation du mandat.

D'autoriser une dépense maximale de 3 966,64 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-413-00-444 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10-269-12 Recommandation d'achat d'un abri démontable pour les réserves de sel de déglçage de la Ville – contrat de gré à gré
--

ATTENDU QUE des soumissions auprès de deux fournisseurs ont été demandées;

ATTENDU QUE le MTQ ne permet pas à la Ville d'installer ses réserves de sel de déglçage nécessaire à l'entretien hivernal du réseau routier sous le pont Galipeault;

ATTENDU QUE la Ville doit trouver un autre endroit à l'abri des intempéries;

ATTENDU les recommandations du Coordonnateur aux travaux publics à l'effet de faire l'acquisition d'un abri démontable pouvant être installé dans l'aire de stationnement de la gare de train;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

De procéder à l'achat d'un abri démontable de 20 pi X 40 pi auprès de la compagnie *Les industries T.A.G. Itée*.

D'autoriser une dépense maximale de 13 294,21 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-330-00-626 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**10-270-12 Achat de fourniture de sel de déglacage
saison 2012-2013**

- ATTENDU la résolution numéro 07-190-12;
- ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue a participé au regroupement d'achats avec la Ville de Montréal relativement à la fourniture de sel de déglacage;
- ATTENDU QUE suivant les résultats obtenus à la suite de l'appel d'offres, le compagnie Sifto Canada Corp. a fourni la soumission la plus avantageuse;
- ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer le contrat pour la fourniture de sel de déglacage pour la saison 2012-2013 à la compagnie *Sifto Canada Corp.*;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Michel Bouassaly

D'octroyer le contrat pour la fourniture de sel de déglacage pour la saison 2012-2013 à la compagnie Sifto Canada Corp.

D'autoriser une dépense maximale de 65 000 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-330-00-626 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**10-271-12 Mandat professionnel pour la restauration
du château d'eau**

- ATTENDU l'offre de service de Phaneuf Design Graphique datée du 10 septembre 2012;
- ATTENDU QUE le château d'eau de Sainte-Anne-de-Bellevue est un élément imposant de notre architecture urbaine et pourrait devenir l'un des éléments les plus agréablement visibles dans l'avenir;
- ATTENDU QU' un projet de cette envergure demande une bonne recherche ainsi que des propositions à multiples possibilités;
- ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques à l'effet d'octroyer un mandat à la firme *Phaneuf Design Graphique* pour la production de concepts préliminaires visant la restauration du château d'eau situé sur la rue Brown;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

D'octroyer le mandat à la firme *Phaneuf Design Graphique* pour la production de concepts préliminaires visant la restauration du château d'eau situé sur la rue Brown.

D'autoriser une dépense maximale de 5 518,80 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-701-75-410 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10-272-12 Honoraires supplémentaires – réfection de la rue Sainte-Anne phase II

ATTENDU les heures supplémentaires de surveillance dues au dépassement de la durée des travaux de réfection pour la firme CDGU;

ATTENDU QUE des pénalités seront appliquées à l'entrepreneur général et permettront de récupérer ces coûts supplémentaires;

ATTENDU QUE pour la firme Qualitas, la qualité des sols en place rencontré lors des travaux ont amené une présence accrue de leur surveillant;

ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques à l'effet d'autoriser le paiement des honoraires supplémentaires de surveillance pour les travaux de réfection de la rue Sainte-Anne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser le paiement des honoraires supplémentaires de surveillance pour les travaux de réfection de la rue Sainte-Anne Phase II aux firmes CDGU et Qualitas.

D'autoriser une dépense maximale de 46 232,59 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 733 pour la compagnie CDGU.

D'autoriser une dépense maximale de 11 435,23 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 733 pour la compagnie Qualitas.

Adoptée à l'unanimité.

10-273-12 Autorisation de paiement de la retenue finale dans le cadre de la réalisation des travaux du Parc Godin

ATTENDU QUE tous les travaux ont été réalisés à la satisfaction de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU les recommandations du Chargé de projets, service de l'Ingénierie à l'effet d'autoriser le paiement de la retenue finale dans le cadre de la réalisation des travaux du Parc Godin suite à l'acceptation finale des travaux par le chargé de projets de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser le paiement de la retenue finale dans le cadre de la réalisation des travaux du Parc Godin suite à l'acceptation finale des travaux par le chargé de projets de la Ville;

D'autoriser une dépense maximale de 9 621,07 \$, taxes incluses, du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

10-274-12	Autorisation de procéder à un appel d'offres public dans le cadre de la restauration de la façade de l'Hôtel de Ville
------------------	--

ATTENDU QU' il est recommandé de procéder à un appel d'offres public relativement aux travaux cités on objet;

ATTENDU les recommandations du Directeur des services techniques à l'effet d'autoriser le processus d'appel d'offres public dans le cadre de la restauration de la façade de l'Hôtel de Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par James Anderson

D'autoriser le processus d'appel d'offres public dans le cadre de la restauration de la façade de l'Hôtel de Ville.

Adoptée à l'unanimité.

10-275-12	Décompte progressif de construction dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III)
------------------	--

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 736;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner
Appuyé par Gerry Lavigne

D'entériner la recommandation de paiement du professionnel BPR, datée du 27 septembre 2012, du décompte progressif numéro 8, relativement aux travaux d'aménagement de la rue Sainte-Anne (Phase III).

D'autoriser le paiement de la somme de 78 306,90\$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt numéro 736 adopté le 13 mai 2011.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

10. ENVIRONNEMENT**10-276-12 Adoption du plan communautaire de développement durable**

ATTENDU QU' un plan communautaire de développement durable intitulé 'vers un avenir durable 2012/2020' a été développé à la ville en y intégrant les principes en cette matière;

ATTENDU QUE ledit document a été élaboré en respectant la démarche de 'The Natural Step';

ATTENDU QUE ledit plan recommande différentes actions et stratégies afin que ce document puisse servir de guide lors du processus décisionnel;

ATTENDU QUE ce plan constitue un engagement pour la ville vers une gestion durable et une application des principes y rattachés;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

D'adopter le plan de développement durable daté du 30-08-2012 dont copie est jointe en annexe « E ».

Adoptée à l'unanimité.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**10-277-12 Adoption des termes de référence du comité de développement économique**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a établi un comité de développement économique;

ATTENDU QUE la fonction du comité de développement économique est de formuler des recommandations auprès du Conseil municipal en ce qui concerne les politiques et les initiatives stratégiques visant à maintenir et à développer la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue comme lieu idéal pour effectuer des affaires et des investissements commerciaux, touristiques et industriels;

EN CONSÉQUENCE :

2070

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le plan des termes de référence du Comité de développement économique daté du 9 octobre 2012 dont copie est jointe en annexe « F ».

Adoptée à l'unanimité.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

10-278-12 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

ATTENDU QUE la demande correspond aux critères de la Politique de dons de la Ville ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

D'autoriser la dépense et le paiement à l'organisme suivant, à savoir :

- Club de l'Âge d'or : une somme de 300.00 \$ afin de souligner le 40^e anniversaire de sa fondation;

Le tout à même le poste budgétaire 02-190-00-991 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

12.2. AUTRES SUJETS

10-279-12 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 28 septembre 2012	<u>321 311,72\$</u>
+Liste des comptes fournisseurs en date du 7 octobre 2012	<u>208 063,06\$</u>
Total :	<u>529 374,78 \$</u>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 28 septembre 2012	<u>214 904,79 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

10-280-12 Adoption du processus budgétaire 2013

ATTENDU QUE le conseil municipal doit adopter le budget 2013 avant le 31 décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver le document de processus budgétaire 2013 tel que présenté par la direction générale daté du 21 septembre 2012 dont copie est jointe en annexe « G ».

Adoptée à l'unanimité.

**10-281-12 Adoption du processus budgétaire
Programme Triennal d'Immobilisation
2013, 2014 et 2015 (PTI)**

ATTENDU QUE le conseil municipal doit adopter le budget 2013 avant le 31 décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa
Appuyé par Jay Van Wagner

D'approuver le document de processus budgétaire : Programme Triennal d'Immobilisation 2013, 2014 et 2015 (PTI) tel que présenté par la direction générale et daté du 21 septembre 2012 dont copie est jointe en annexe « H ».

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET
RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE
MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14. RESSOURCES HUMAINES

14.1. CONTRATS ET ENTENTES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

14.2 AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

10-282-12 Adoption du règlement numéro 702-4 modifiant le règlement numéro 702-3 concernant la délégation de pouvoirs du Conseil aux fonctionnaires et employés de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

ATTENDU QU' en vertu des articles 73.2 et 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* le conseil peut, par règlement, déléguer à tout fonctionnaire ou employé de la Ville certains pouvoirs;

ATTENDU QU' il y a lieu que certains pouvoirs du conseil municipal soient, dans un esprit de responsabilisation et d'imputabilité, délégués à des fonctionnaires ou à des employés de la Ville et ce, afin d'atteindre une plus grande efficacité administrative et d'offrir un meilleur service aux citoyens;

ATTENDU QU' il y a lieu de modifier le règlement numéro 702-3 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par le maire, Francis Deroo, lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2012, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE la greffière de la Ville a demandé une dispense de lecture, ayant remis une copie du règlement aux membres du conseil;

ATTENDU QUE les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement et renoncent à la lecture;

En conséquence :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter le règlement numéro 702-4 dont copie est jointe en annexe « I ».

Adoptée à l'unanimité.

10-283-12 Avis de motion du règlement numéro 747 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

10-284-12 Adoption du projet de règlement numéro 747 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

ATTENDU que la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* prévoit qu'un code d'éthique pour les employés municipaux doit être adopté avant le 2 décembre 2012;

ATTENDU QU' il y a eu consultation des employés municipaux et présentation faite par la greffière;

En conséquence :

Il est proposé par Gerry Lavigne
Appuyé par James Anderson

D'adopter le projet de règlement numéro 747 dont copie est jointe en annexe « J ».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 10 septembre 2012 au 7 octobre 2012;
- Liste des commandes du 1^{er} septembre 2012 au 30 septembre 2012;
- Dépôt du compte-rendu de la réunion de Comité de développement économique tenue le 11 juillet 2012;
- Résolution pour projet de l'écoterritoire de l'Anse-à-l'Orme.

17. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

10-253-12	10-256-12	10-266-12	10-267-12
10-268-12	10-269-12	10-270-12	10-271-12
10-272-12	10-273-12	10-275-12	10-278-12
10-279-12			

Le 10 octobre 2012,

Michael Finnerty
Trésorier

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

10-285-12 Levée de la séance

Il est proposé par James Anderson
Appuyé par Paola L. Hawa

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 37

Adoptée à l'unanimité.

Francis Deroo
Maire

Martin Bonhomme
Directeur général

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes
sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro
102-102-0136*